

Vacances pour l'année scolaire 2019-2020

Zones académiques	Zone A	Zone B (Orléans-Tours)	Zone C
Pré rentrée des enseignants	Vendredi 30 août 2019		
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 2 septembre 2019		
Toussaint	Samedi 19 octobre 2019 Lundi 4 novembre 2019		
Noël	Samedi 21 décembre 2019 Lundi 6 janvier 2020		
Hiver	Samedi 22 février 2020 Lundi 9 mars 2020	Samedi 15 février 2020 Lundi 2 mars 2020	Samedi 8 février 2020 Lundi 24 février 2020
Printemps	Samedi 18 avril 2020 Lundi 4 mai 2020	Samedi 11 avril 2020 Lundi 27 avril 2020	Samedi 4 avril 2020 Lundi 20 avril 2020
Début des vacances d'été (*)	Samedi 4 juillet 2020		

(*) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.

Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

Les classes vaqueront le vendredi 22 mai 2020 et le samedi 23 mai 2020.